



## **Rapport du vérificateur intérieur des comptes et observations y relatives faites au nom du Conseil exécutif**

### **Quatrième rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Cinquante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé**

1. Le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration a tenu sa quatrième réunion à Genève le 19 mai 2006 sous la présidence de Mme J. Halton (Australie).<sup>1</sup>
2. Le Comité a examiné le rapport du vérificateur intérieur des comptes, qui récapitule les activités de l'année 2005.<sup>2</sup>
3. Notant que l'évaluation des risques sous-tend le travail du Bureau des services de contrôle interne, le Comité a demandé s'il existait une méthodologie d'évaluation des risques à l'échelle de l'Organisation. Il a estimé par ailleurs qu'il faudrait que le Secrétariat applique une politique institutionnelle de gestion des risques et s'est félicité de l'examen que prévoit le Bureau dans ce domaine.
4. L'importance du projet de système mondial de gestion et des risques qui lui sont associés a également été examinée, et le Comité a demandé au Bureau de poursuivre son travail dans ce domaine. S'agissant du Bureau régional de l'Afrique, le Comité s'est dit préoccupé par l'absence de progrès dans la mise en oeuvre des recommandations en matière de vérification, et demande qu'un autre rapport soit établi sur ce sujet.
5. Le Comité a demandé s'il serait possible de placer des vérificateurs dans les bureaux régionaux tout en étant conscient qu'une telle politique risquerait de nuire à l'indépendance des vérificateurs. Toutefois, soucieux de renforcer l'application des recommandations, le Comité a suggéré que les questions de contrôle interne soient examinées lors des réunions des comités régionaux.

---

<sup>1</sup> Pour la liste des participants, se reporter au document A59/29, annexe.

<sup>2</sup> Document A59/32.

6. Le Comité a exprimé la nécessité de disposer d'informations supplémentaires, tout en notant que les rapports de contrôle sont des documents de travail internes, et demandé qu'à l'avenir le rapport du vérificateur intérieur des comptes soit plus détaillé et donne davantage d'informations sur les risques.
7. Conscient de l'importance du suivi des rapports de contrôle interne, le Comité a demandé au Secrétariat de faire rapport au Conseil exécutif sur les mesures prises pour mettre en oeuvre les recommandations.
8. Le Comité a encouragé le Bureau à poursuivre dans cette direction et à continuer à fournir des informations sur les résultats de la vérification.

= = =